

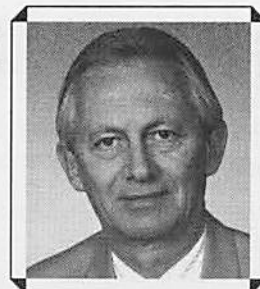
## ENTRE NOUS



Desjardins

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Michel Riopel



Vous connaissez désormais le sort que nous réserve l'adoption du bill 102, en décembre dernier, par le gouvernement du Québec : l'enrichissement des employeurs aux dépens principalement des retraités. Même si nous ne sommes pas les seuls lésés par la mise en application de cette loi (les employés cadres et les employés non syndiqués y goûteront également), je persiste à réaffirmer haut et fort que le gouvernement actuel participe sciemment et de plein gré à l'appauvrissement des personnes retraitées du Québec.

Dans son essence même, cette loi accorde en effet à l'employeur le privilège ultime de s'accaparer, sans que les retraités aient quoique ce soit à dire, des surplus de la caisse de retraite, même si ce sont nos économies qui se retrouvent dans ces fonds. On cherche en vain dans cette loi en quoi elle contribuerait à améliorer le sort des retraités. On n'a même pas voulu considérer l'indexation des rentes fixes qui, pour un grand nombre d'entre nous, ont été établies à leur départ. Je souhaite que quelqu'un vienne me démontrer qu'une

telle loi n'est pas injuste et même inadmissible de la part d'un gouvernement qui se prétend social-démocrate et qui considère une catégorie de ses citoyens et citoyennes avec si peu de respect pour ne pas dire avec mépris.

Il faut bien toutefois que la vie continue et notre lutte se poursuive sur un autre terrain. Dans un autre ordre d'idées, les dirigeants de votre Association sont toujours à la recherche d'un local, depuis que nous avons dû quitter le Salon des Bâtisseurs que nous avait octroyé feu Guy Bernier à la fondation de notre Association des retraités de la FMO et de ses caisses affiliées. On nous a fait valoir, en juin dernier, que ces locaux étaient requis pour permettre l'aménagement d'un marché d'alimentation. Par ailleurs, il semble qu'à l'intérieur même du Complexe Desjardins, les espaces sont devenus de plus en plus restreints. Nous avons entrepris, avec la collaboration du Service des Immeubles de la Fédération, d'intervenir auprès de certaines instances, afin de trouver un local qui répondrait le plus adéquatement possible à nos besoins.

À ce jour, rien n'a encore été arrêté.

Je ne voudrais pas terminer ce bref message sans remercier celles et ceux qui ont répondu généreusement à l'appel de l'Alliance des associations de retraités du Québec et leur exprimer notre vive satisfaction. Malgré l'adoption de la Loi 102, l'Alliance conserve toujours sa raison d'être auprès d'un gouvernement qui se conduit avec une telle arrogance envers ses citoyens et j'invite celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à souscrire, en les assurant que leurs cotisations seront utilisées au bénéfice de tous les retraités. ■

Michel Riopel  
PRÉSIDENT

## ÉCHOS DU SALON DES BÂTISSSEURS

## Honneur aux pionniers

Le 20 novembre dernier, sous la signature du journaliste Pierre Gingras, le journal *La Presse* informait ses lecteurs que le Mouvement Desjardins, à l'occasion de son centenaire, avait décidé « d'honorer 100 personnalités qui ont œuvré au sein de l'institution, le plus souvent dans l'ombre. » Le journal mentionnait que treize de ces personnalités avaient été choisies sur le territoire de la FMO et publiait les photographies de quatre d'entre elles (dont une de Lanaudière) accompagnées de textes d'entrevues.

La Confédération a publié une brochure sous le titre *100 fois merci à 100 hommes et femmes qui ont contribué à bâtir le Mouvement des caisses Desjardins depuis 100 ans*. En avant-propos, Claude Ryan, président du comité chargé de choisir les élus de ce « Projet Reconnaissance », dévoile les noms des autres membres du jury, le nombre des candidatures soumises (234) ainsi que les critères de sélection pour le choix des 100 personnes choisies. La brochure publie les photographies de ces cent personnalités ainsi qu'un bref texte rappelant les points saillants de leur carrière dans le Mouvement.

On y compte quatre anciens présidents de la FMO : Jean-Paul Léonard, Émile

Girardin, Gaudiose Hamelin et Guy Bernier. On a retenu les noms de deux pionniers qui ont marqué leur milieu : Paul Lacaille et Jean-Louis Lemieux. Deux membres associés de notre Association prennent place dans cette galerie honorifique : Raymond Audet et Gilles Tittley. On a également mis en relief le rôle de trois femmes qui ont œuvré sur le territoire de notre fédération : M<sup>mes</sup> Annette Bleau, Jeannine Ducharme et Madeleine Timmermans. On trouve également les noms de Gilles Bouliane, Gérard Chabot, François Richard et Yves Tétréault. Le comité de sélection responsable du choix des candidats, à la Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, était formé, selon nos informations, de MM. Gérard Chabot, François Richard, Yves Tétréault, M<sup>me</sup> Madeleine Timmermans, Pierre Tardif et Mauro Malservisi. Ce dernier est le directeur de la Chaire de Coopération Guy-Bernier à l'UQAM.

## Le dernier rendez-vous dominical de l'an 2000

Notre dernière rencontre dominicale du millénaire s'est tenue le 10 décembre dernier, au restaurant du Vieux-Port, dans le Vieux Montréal. 75 jeunes et moins jeunes retraités s'y retrouvaient pour un excellent brunch. Une salle du deuxième étage nous avait été réservée, à proximité d'un buffet gastronomique.

L'endroit avait été choisi en écho aux commentaires très positifs que nous avons reçus, l'an dernier, à la suite du brunch mémorable que nous avons dégusté dans cet immeuble centenaire. Le plaisir de retrouver des amis et des anciens collègues de travail, la curiosité de prendre des nouvelles de celles et ceux que nous avons jadis côtoyés en milieu de travail se sont mêlés aux joies de la gastronomie en faisant honneur aux nombreux plats plus appétissants les uns que les autres. En pareille circonstance, on apprécie particulièrement le style « brunch », qui permet à chacun de se promener autour du buffet, de se servir à volonté et de communiquer avec celles et ceux que l'on ne retrouve pas à sa table. Nous avons été particulièrement heureux de faire la connaissance de nouveaux retraités qui deviendront sans doute des habitués de nos rencontres dominicales et de revoir celles et ceux qui nous sont fidèles depuis quelques années, sinon depuis le début de ces déjeuners. Le vin, défrayé par l'Association, aidait, il va sans dire, à faire fuser les rires, à stimuler les plaisanteries. On s'est donc quitté de bonne humeur, en échangeant des vœux pour le Temps des Fêtes.

Lise et Marcel

## ÉCHOS DU SALON DES BÂTISSEURS ... suite

### Le premier brunch du nouveau millénaire

Pour faire honneur au troisième millénaire et enclencher l'année 2001 du bon pied, notre première rencontre dominicale s'est tenue à Laval, au restaurant chinois FU LAM, le 18 février dernier. Plus de quarante invités ont partagé avec nous un délicieux buffet de mets chinois et québécois traditionnels. Le plaisir de se retrouver et d'échanger sur des thèmes les plus variés a rapidement fait oublier un décor qui n'a rien d'extraordinaire. On a aussi rapidement remarqué que la variété et la quantité des plats convenaient à tous les goûts et à tous les appétits et plusieurs n'ont pas hésité à nous dire qu'ils appréciaient le rapport qualité/prix qui fait honneur à ce restaurant. À la fin du repas, quelques participants ont accompagné leur dame pour une tournée des boutiques du Centre Laval, façon originale de brûler les calories accumulées durant le repas. La prochaine rencontre est prévue pour avril, dans un endroit qui vous sera bientôt communiqué.

Lise et Marcel

### La sortie spéciale du 16 juin prochain

Venez passer avec nous une journée complète dans un site enchanteur, juste avant le début officiel de l'été. Nous vous renouvelons l'invitation déjà faite pour tous ceux et celles qui ont le goût de vivre une sensationnelle expérience dans un tout nouveau château médiéval du X<sup>e</sup> siècle, le **Sire d'Howard**, situé sur la plus haute montagne des Basses Laurentides. Le forfait comprend le dîner précédé de l'apéritif à l'Auberge des Faubourgs du Soleil, à Saint-Adolphe d'Howard, la croisière animée sur le lac Saint-Joseph, un souper médiéval de quatre services avec Babosh, un spectacle médiéval de deux heures et demie avec cavaliers et chevaux, une soirée québécoise avec musique et danse, une consommation, en plus de la visite du château et des environs. Vous serez transportés dans un autocar tout confort et vous pourrez laisser votre voiture dans le stationnement du Centre Laval. Le départ se fera à 10 h 00, à l'arrière du Centre, aux portes des cinémas

et du magasin de la SAQ. Invitez vos amis à se joindre au groupe pour que nous passions cette journée nombreux, à l'abri des soucis, dans la bonne humeur et dans un décor enchanteur. Coût: 109.95 \$ par personne (membres) et 114.95 \$ (non membres). Cette excursion est organisée selon la formule « Club », ce qui veut dire: sans extra. Les taxes et le service sont inclus. Communiquez dès que possible avec Lise ou Marcel au (450) 663-3978 pour toutes autres informations ou pour réservations.

### Nos voyages de groupe

Le responsable des voyages de groupe, Justin Racette, vous informe qu'il y a quelques places disponibles pour les deux voyages suivants parmi ceux dont il vous donnait les détails dans une circulaire qui vous est parvenue au cours de l'automne:

#### ■ PÂQUES À NEW YORK

Date: 13 avril 2001; départ de Laval; prix: 319 \$ par personne (occupation double). Ce prix inclut le transport en autocar de luxe, 2 déjeuners, 1 dîner, hébergement dans un hôtel 4 étoiles, visites accompagnées d'un guide francophone de l'Empire State Building, de la Statue de la Liberté, de la 5th Avenue, de Times Square, de Greenwich Village, du Dakota Center, du Chinatown ... Il est possible d'obtenir des tarifs spéciaux en occupation triple ou quadruple.

#### ■ LA FABULEUSE HISTOIRE D'UN ROYAUME

Ce voyage à Chicoutimi s'effectuera à partir du 12 août 2001 au prix de 239 \$ par personne en occupation double. La pièce maîtresse de cette excursion sera un spectacle théâtral unique mettant en scène 200 comédiens, 1 300 personnages, 30 tableaux différents. Le prix du voyage inclut le transport en autocar de luxe, l'hébergement pour une nuit, les services d'un accompagnateur, un déjeuner complet, les services d'un guide local pour la tour de ville de Chicoutimi, le billet pour le spectacle de la Fabuleuse histoire d'un royaume, une croisière de deux heures sur le fjord du Saguenay et toutes les taxes.

Pour toute information et/ou réservation concernant ces deux voyages, contactez M. Noël Payement ou M<sup>me</sup> Johanne Foisy, à l'Agence Vasco Chomedey, au numéro (450) 687-6800 ou sans frais 1 800 340-4241.

### Le renouvellement des cotisations à l'Association

Au moment d'aller sous presse, Marcel Beauchemin nous informe que 528 membres ont renouvelé leur cotisation annuelle à l'Association pour l'année 2001 et le courrier de chaque jour apporte son lot régulier et encourageant de contributions. Avis à celles et ceux qui auraient oublié la chose, égaré leur avis ou remis à plus tard...

Avec tous les changements qu'apportera la profonde refonte des structures du Mouvement, il n'est pas encore possible de prévoir quel sort sera réservé aux associations régionales des retraités du Mouvement. Une chose est certaine: si ces associations sont fortes, dynamiques et vigoureuses, elles ont plus de chance de survivre et d'être respectées que si elles paraissaient, aux yeux de la haute direction, comme des petits clubs moribonds auxquels ne se rallieraient que des retraités marginaux. Ce qui n'est certes pas le cas de l'Association des retraités de la FMO et de ses caisses affiliées, grâce à votre participation, à votre fidélité, à la somme de dévouement bénévole qu'elle trouve auprès de ses membres, au succès de ses initiatives, aux énergiques démarches de ses dirigeants et à l'attention qu'ils portent aux problèmes de leurs membres.

Au moment de fonder cette Association, Gérard Marotte a clairement indiqué qu'il ne voulait pas mettre au monde un autre club de l'âge d'or comme tous les retraités en trouvent dans leurs milieux respectifs et qui leur offrent une gamme variée de loisirs que notre Association n'a jamais voulu concurrencer. Notre Association veut répondre à deux objectifs principaux précis, reconnus nécessaires par la plupart des retraités: donner à des collègues de travail, à des amis de jadis que la retraite a séparés, l'occasion de se rencontrer de nouveau, de se revoir, d'échanger sur le passé et le présent. Dans la région de Montréal comme dans la plupart des secteurs, l'Association a bien répondu à cet objectif depuis sa fondation par des initiatives dont nous pouvons être fiers, comme les voyages de longue durée, les excursions d'un jour, les déjeuners du dimanche matin, les rencontres amicales dans les secteurs, le banquet annuel de l'Association, etc. Le second objectif, aussi sinon plus important que le pre-

mier, a été formulé comme la défense des droits des retraités.

Il n'est point besoin d'être sorti depuis longtemps du circuit pour se rendre compte qu'avec la meilleure volonté du monde, les soit-disant « actifs » se préoccupent assez peu de leurs collègues retraités. Dans un Mouvement comme le nôtre, qui a été fondé sur le respect des personnes, les mots « considération » et « reconnaissance » ne devraient pas être de vains mots vides de sens. Un nombre considérable de retraités ont été les bâtisseurs de ce Mouvement qui se fait une gloire aujourd'hui d'être plusieurs fois milliardaire et dont les actuels gestionnaires semblent avoir tendance à oublier les racines. Des racines humbles, plantées par le dévouement bénévole, la générosité pour la communauté, l'attachement au milieu, le désir d'émancipation financière des concitoyens. Des racines fragiles qui se comptaient en quelques malheureux dollars péniblement recueillis auprès de quelques sociétaires qui avaient confiance. Ces pionniers ont droit au respect et à une reconnaissance que seule, probablement, une Association comme la nôtre est en mesure de revendiquer.

... suite à la page 4

## SOURIEZ

Au beau milieu de la nuit, madame réveille son mari et lui souffle à l'oreille: « J'ai entendu du bruit en bas. Descend sur la pointe des pieds, ne fais pas de lumière et si c'est un voleur, saute-lui dessus, moi j'appellerai la police ». Encore tout endormi mais docile, le mari enfle ses pantoufles et comme il sortait de la chambre, il entend sa femme lui dire: « Puisque tu descends à la cuisine, rapporte-moi donc un verre de ginger ale ».

## ÉCHOS DU SALON DES BÂTISSEURS ... suite

annuelle des membres de l'Association. Prenez note cependant dès maintenant que cette activité se tiendra le 24 octobre prochain, au même endroit que l'an dernier, soit à la Salle Rizz, rue Jarry.

### Souhaitez-vous épargner des sous ... et des dollars à l'Association ?

Plusieurs d'entre vous le font déjà : quand ils expédient à l'Association, au Salon des Bâtitseurs, une enveloppe-retour préalablement affranchie, ils se rendent à leur caisse populaire et l'acheminement via le sac de compensation, au lieu des postes royales. Ils font économiser ainsi des sommes minimales qui, ajoutées les unes aux autres, deviennent importantes à la fin d'une année. Vous êtes donc invité(e)s à imiter en grand nombre celles et ceux qui ont pris cette excellente habitude : utiliser les sacs de la compensation pour acheminer votre courrier au Salon des Bâtitseurs !

### LES RETRAITÉS DU QUÉBEC SONT-ILS À CE POINT « GRAS DURS » ?

Au cours d'une récente rencontre avec les dirigeants de l'Alliance des associations de retraités, le sous-ministre de la Solidarité sociale et président de la Régie des rentes au Québec aurait déclaré que les retraités du Québec sont « gras durs ». Et pour donner plus de force à cette affirmation, il aurait ajouté que ces mêmes retraités n'ont rien d'autre à réclamer que les rentes qu'ils reçoivent, puisqu'ils ne contribuent plus au régime, que leurs demandes prouvent qu'ils ne comprennent rien à ces régimes en plus de mettre en danger les caisses de retraite et de compromettre l'avenir de leurs enfants ... Cette étrange et

historique déclaration sur la solidarité sociale au Québec aurait glissé entre les lèvres du haut commis de l'État, en présence du ministre, André Boisclair, alors que les dirigeants de l'Alliance tentaient de faire valoir à ces puissants personnages que des articles du projet de loi 102, modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, constituent des mesures injustes et inacceptables pour les retraités. À ce point que des observateurs autorisés n'ont pas craint de qualifier ces mesures de « vol légalisé ».

Comme pour confirmer la croyance largement répandue dans la population que les politiciens sont à la merci des bureaucrates, le ministre Boisclair aurait paru étonné lorsqu'on lui a fait remarquer que ce projet de loi de plus de 80 pages sur les régimes de retraite ne contenait pas une seule fois le mot « retraité ». Preuve qu'il ne l'a pas rédigé de sa main ou qu'il ne l'a lu que distraitemment. Ce qui ne l'a toutefois pas empêché de déclarer, selon *La Presse* du 5 mai dernier, que « les salariés et les retraités ont empoché la part du lion des surplus des régimes de retraite ».

### Une assemblée mémorable

Ces détails à la fois savoureux et déprimants ont été dévoilés à une assemblée monstre qui réunissait entre 600 et 700 retraités, le 5 mai dernier, au sous-sol rempli à craquer du Centre Marie-Reine-des-Cœurs, dans l'est de Montréal. L'Alliance, qui groupe une bonne trentaine d'associations de retraités (environ 70 000 membres) de puissantes entreprises, dont Desjardins, Hydro Québec, Ville de Montréal, autres organismes publics et para publics, etc., avait convoqué cette assemblée pour sensibiliser les retraités sur les dispositions discri-

minatoires du projet de loi envers les retraités et pour dévoiler la stratégie qu'elle avait élaborée pour convaincre le gouvernement du Parti québécois de modifier ces dispositions. À son émission radiophonique du 8 mai, le commentateur Jean Cournoyer a amèrement déploré le silence total des médias sur cet important rassemblement, alors que les journalistes faisaient de grosses manchettes sur une vache broutant en face de l'hôtel de ville de Montréal et sur quelques personnes distribuant, par dérision, des fraises aux délégués du congrès du P. Q.

Les membres de notre Association, déjà alertés à la menace que fait peser ce projet de loi sur leur portefeuille, par une lettre que leur expédiait le président, Michel Riopel, le 28 avril, seront intéressés de trouver ici les points saillants de l'argumentaire que l'Alliance a développé dans le mémoire qu'elle a soumis à la Commission parlementaire du 10 mai et qui fut préalablement présenté à cette assemblée.

### Les points litigieux

Ce projet de loi vise à corriger des défauts et des carences de la Loi 116 (1990). Il contient, par conséquent des dispositions acceptables. Les doléances de l'Alliance portent sur trois points principaux : 1° Les retraités sont exclus de la participation à la gestion de leurs caisses de retraite; 2° les retraités sont exclus de la participation aux surplus actuariels de leurs caisses de retraite; 3° les employeurs peuvent abolir la tenue des assemblées annuelles des participants des caisses de retraite.

Concernant ces assemblées, le peu de présence des participants sert de prétexte pour les abolir. L'Alliance, de son côté, fait valoir que cette abolition contrevient sérieusement

aux exigences de la transparence sur l'administration de millions, voire de milliards de dollars et qu'elle prive les intéressés d'un droit démocratique fondamental.

Quant aux deux autres points litigieux, les dirigeants de l'Alliance entendent rappeler aux législateurs que lors de l'adoption de la Loi 116, sous un gouvernement libéral, la ministre Harel, alors dans l'opposition, avait farouchement défendu le contraire des positions soutenues dans l'actuel projet de loi. Solidement étoffé et préparé sous la direction de M<sup>e</sup> Marcel Rivest, un avocat spécialisé dans les aspects légaux des régimes de retraite, le mémoire de l'Alliance fait état d'une abondante jurisprudence. Les tribunaux ont en effet interdit à maintes reprises aux employeurs de piger dans les surplus excédentaires des caisses de retraite et, dans certains cas, les ont obligés à restituer des sommes qu'ils s'étaient appropriées. Dans le présent projet de loi, le gouvernement donne aux employeurs les surplus actuariels et les autorise à s'accorder des congés de cotisation.

### L'argument des employeurs et les réponse de l'Alliance

Comment, direz-vous, le ministère de la Solidarité sociale peut-il pousser le cynisme jusqu'à parraîner un tel projet de loi discriminatoire envers les retraités? Le lobby du Conseil du patronat du Québec s'appuie sur le principe que la seule promesse contenue dans un régime de retraite est celle d'assurer une rente aux retraités. Si sa rente lui est versée, le retraité n'a plus rien à dire et n'a aucun droit de regard sur le fonds lui-même. Et comme pour appuyer ce principe par un argument d'autorité, on dit : « Si le fonds de retraite faisait un déficit au lieu d'un surplus, les

## ÉCHOS DU SALON DES BÂTISSEURS ... suite

retraités accepteraient-ils une diminution de leur rente?»

À ce raisonnement, l'Alliance oppose deux arguments principaux: le premier s'appuie sur le fait qu'un régime de retraite n'est pas un « cadeau » de l'employeur, mais l'objet d'un véritable contrat entre deux parties. Les tribunaux ont toujours considérés les régimes de retraites comme faisant partie d'un contrat. Or, en droit, un contrat ne peut être modifié unilatéralement. C'est pour cette raison que les juges ont obligé les employeurs à partager les surplus actuariels avec les salariés et

les retraités. L'Alliance fait valoir également le principe de la rémunération globale.

Selon ce principe, lorsqu'un employeur négocie les clauses d'un régime de retraite, il fait le calcul de ses coûts et en tient compte quand il présente ensuite ses offres salariales aux employés. Personne ne contestera cette vérité qui relève du sens commun. Par conséquent, le régime de retraite n'est pas un « cadeau » de l'employeur, mais du « salaire différé », comme en ont jugé les tribunaux. Les jugements de cour dans l'ensemble des provinces du Canada ont également décidé que les retraités avaient droit aux surplus actuariels en raison des ris-

ques qu'ils ont encourus: risque de la perte de l'emploi avant la retraite, risque du déficit d'expérience, risque de l'inflation. Ce dernier risque n'est pas à négliger: Un professeur de l'Université de Sherbrooke a calculé qu'une retraite de 20 000 \$ par année versée à un retraité de 65 ans, au rythme d'une inflation moyenne de 4 %, ne vaudra que 13 511 \$, quand il atteindra 75 ans.

### La suite...

Les fonds des caisses de retraite, au Québec, représentent la coquette somme de quelques milliards de dollars, un capital dont 47 % ont été fournis par ceux et celles qui sont

actuellement à la retraite. Le gouvernement s'apprête à mettre la table pour laisser les employeurs seuls se régaler de ce « festin ». Les retraités se laisseront-ils montrer la porte de la salle du banquet sans rien dire? Quitteront-ils cette salle, honteux de savoir qu'un sous-ministre les a traités de « gras durs »? L'Alliance des associations de retraités veut faire savoir au ministre de la Solidarité sociale que des milliers de retraités du Québec n'ont qu'une rente non indexable de 12 000 \$ et moins par année et qu'ils vivent sous le seuil de la pauvreté. Des « gras durs »! ■

L. B.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT ... suite

bres. Les démarches que nous avons faites et les interventions que nous avons répétées avec les autres associations de retraités, durant les 18 derniers mois, auprès de la Confédération ont abouti à un résultat tangible: un peu plus de 8 M\$ ont été partagés entre les retraités d'avant le 1<sup>er</sup> janvier 1996. Ces résultats illustrent la force du regroupement et plaident en faveur d'associations comme la nôtre fortes et cohérentes. Nous vous serions reconnaissants si votre attachement à l'Association vous portait à solliciter une ou un ancien collègue à se joindre à nous.

Au sujet du déménagement de notre siège social dont il a été question l'an dernier, vous constatez que rien n'a encore été fait, même si l'on nous assure qu'il surviendra éventuellement. On nous assure que nous retrouverons alors les mêmes avantages que ceux dont nous bénéficions depuis la fondation de l'Association. Je rappelle que ce

local est une grâce de la Fédération et je tiens à profiter de la présence de M. Proteau pour lui exprimer, en notre nom à tous, notre vive gratitude pour l'intérêt qu'il manifeste aux retraités des caisses et de la FMO.

Vous savez tous que notre secrétariat est assuré bénévolement par Marcel Beauchemin qui consacre en moyenne 4 jours par semaine pour assurer la bonne marche de notre organisme. Je veux profiter de ma position privilégiée et de votre présence pour lui témoigner notre vive appréciation et le remercier chaleureusement pour sa très grande contribution à la cause des retraités, à des tâches essentielles et qui passent souvent inaperçues. Par la même occasion, je remercie tous les autres bénévoles qui se rendent disponibles, au besoin, pour vous assurer un service efficace. Leur apport est essentiel à notre bon fonctionnement.

Deux administrateurs nous ont fait savoir leur intention de se retirer à la fin de leur mandat: M<sup>me</sup> Denise

Muloin, qui représente le secteur Laval et M. Armand Cadotte, représentant du secteur Ouest-de-l'Île. M<sup>me</sup> Muloin siège avec nous depuis 1995. Elle s'est dévouée à l'Association avec une grande motivation; démissionnaire, elle a même accepté d'organiser le prochain déjeuner annuel de l'Association. Un grand merci, M<sup>me</sup> Muloin, pour le temps que vous nous avez consacré avec cette générosité qui vous caractérise bien. M. Cadotte est membre fondateur de l'Association qu'il a connue à ses origines modestes. Avec le président fondateur, Gérard Marotte, il est de ceux qui ont cru en la viabilité de ce regroupement de retraités et qui ont mis en place les moyens d'action qui ont rendu l'Association incontournable. Au nom de tous les membres qui ont bénéficié de ses interventions et de son implication, je lui exprime toute notre reconnaissance pour les années qu'il nous a consacrées.

Je ne saurais terminer ce message sans souligner la collaboration indispensable des représentants des

secteurs qui siègent avec moi au conseil d'administration. Je me fais votre porte-parole pour leur exprimer notre appréciation et leur dire en votre nom qu'ils méritent notre respect pour leur généreuse implication. ■

Michel Riopel  
PRÉSIDENT

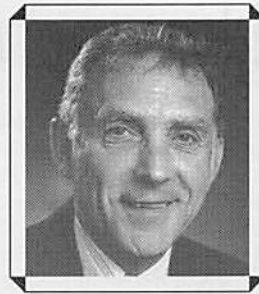
\* On trouve ici l'essentiel du message livré par le président, Michel Riopel, à l'assemblée générale annuelle de l'Association, le 9 mai dernier.

## SOURIEZ

Au tribunal, une avocate demande à une dame appelée comme témoin:

• Quel âge avez-vous?

— À peu près le même que vous.



Il fut un temps encore récent où Gilles Bouliane, omniprésent dans le milieu des caisses populaires de l'Outaouais, était connu sur tout le territoire de la FMO et même dans plusieurs institutions du Mouvement Desjardins. Directeur général de la puissante Caisse populaire Saint-Joseph de Hull, il fut actif dans les activités de son secteur en occupant successivement les fonctions de secrétaire, de trésorier, puis de président du Comité de Coordination des caisses populaires de l'Outaouais. Membre du conseil d'administration de la Fédération de 1981 à 1988, il a fait partie du comité du comité de vérification et du comité des conditions de travail et des ressources humaines de la FMO. Il a également occupé les postes d'administrateur de la Sécurité et du Groupe Desjardins, Assurances générales, de 1977 à 1986 et d'administrateur de Trustco Desjardins (Fiducie Desjardins) de 1986 à 1989, en plus de représenter le Mouvement Desjardins à la Société d'Investissement Desjardins. Retraité depuis juin 1995, toujours actif, amateur de sports en toutes saisons (golf, natation, marche, ski alpin, ski de fond), il n'est pas de ceux qui occupent leur temps à se bercer en ressassant indéfiniment leurs souvenirs du bon vieux temps avec un regard amer sur le présent.

## Une carrière vouée à la coopération

Ses trente-sept années au service des caisses populaires et du Mouvement Desjardins l'ont toutefois marqué profondément et il ne refuse pas, quand il est invité à le faire, d'évoquer un passé chargé d'une riche expérience de la vie coopérative. À travers ces décennies qui ont été exaltantes pour tous les artisans et les bâtisseurs, dont il fut, de l'extraordinaire croissance du Mouvement Desjardins dans la Province de Québec, il est en mesure de cueillir à pleines mains des réminiscences que reconnaîtront celles et ceux qui ont vécu une carrière semblable à la sienne.

Nanti d'un beau diplôme que lui avait décerné l'École Supérieure de Hull, il a fait son entrée sur le marché du travail comme caissier à la Gatineau Power, une puissante entreprise que devait plus tard absorber Hydro Québec. Après un an, il décidait de quitter cet emploi pour celui de commis à la Caisse populaire de Hull. C'était en 1938 et, jeune

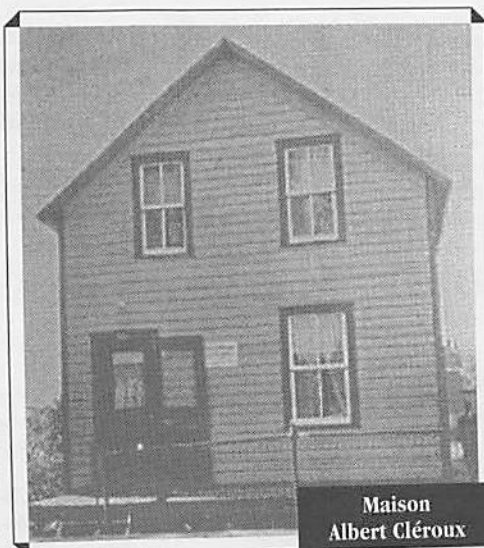
homme travailleur et ambitieux, il a pressenti qu'il y avait de l'avenir pour lui dans ce type d'entreprise. Au cours des huit années qui suivirent, il se vit offrir les fonctions d'assistant-comptable, puis de comptable, à cette même caisse populaire. En 1966, à l'invitation du regretté Jules Desbiens, gérant de la Caisse populaire Saint-Joseph de Hull, il accepte, à cette caisse, le poste de gérant-adjoint. À l'école de ce grand coopérateur que fut Jules Desbiens, il a complété sa formation coopérative et s'est imprégné de cette volonté d'entraide qui devait guider toute sa carrière. En 1975, l'occasion se présente d'accéder à la gérance, comme on disait alors, et il déménage ses pénates à la Caisse populaire Saint-Raymond de Hull. Un an plus tard, cependant, Jules Desbiens décédait prématurément et Gilles Bouliane était invité à lui succéder à la Caisse Saint-Joseph. Il occupera le poste de directeur général de cette caisse durant dix-neuf ans, soit jusqu'à sa retraite.

## Maison d'Albert Cléroux, premier siège social de la Caisse populaire Saint-Joseph de Hull

Comme la plupart des caisses populaires, celle de Saint-Joseph de Hull, aujourd'hui l'un des plus importantes du Mouvement Desjardins, a connu des débuts modestes, pour ne pas dire humbles. Fondée en 1938, au moment où le pays, comme tout le monde occidental, commençait à sortir de presque dix ans d'une sévère crise économique, cette caisse populaire avait ouvert ses portes dans la modeste maison de l'un des pionniers, Albert Cléroux. Après un an d'activités, les 24 membres fondateurs n'avaient réussi à recruter que dix nouveaux sociétaires et l'actif de la caisse se chiffrait à 1 267,60 \$. La petite caisse n'accueillait ses membres que quelques heures par semaine et le gérant bénévole n'était autorisé qu'à recevoir de maigres épargnes et à ne faire que des prêts sur reconnaissance de dette ne dépassant pas 200 \$.

La persévérance, le bénévolat et la reprise de l'économie avec la Deuxième Guerre mondiale devaient cependant avoir raison de ces années difficiles. Huit ans après sa fondation, les dirigeants jugèrent le moment venu de doter la caisse d'un local plus spacieux et d'ouvrir leur guichet du lundi au vendredi soir de chaque semaine, entre 7 h 30 et 8 h 30. Il faudra attendre jusqu'en 1959, soit 21 ans après la fondation, pour que les administrateurs se sentent en mesure de construire un siège social capable de répondre aux besoins des membres de plus en plus nombreux et de plus en plus désireux de se prévaloir des services accrus de leur institution financière.

En y arrivant comme assistant-gérant, en 1966, Gilles Bouliane trouvait une institution financière dont l'actif venait d'atteindre les 3 millions \$. Au moment de sa retraite, en 1995, cet actif avait été centuplé à 300 millions \$. Cette extraordinaire croissance a certes été favorisée par le dynamisme de l'économie, mais également, comme en témoignent spontanément celles et ceux qui ont travaillé à ses côtés, par le dynamisme, le leadership et le travail incessant du directeur général. Il a fait du succès de sa caisse un défi personnel à relever et il a su mobiliser son personnel à l'atteinte des plus hauts standards dans la qualité des services. Lorsque la Fédération décidait de mettre sur pied le concours des Abeilles d'Or, pour reconnaître et récompenser les caisses les plus perfor-



Maison Albert Cléroux

mantes dans certaines catégories, à deux reprises, la Caisse Saint-Joseph de Hull a compté parmi les finalistes dans les catégories Finance et Ressources

humaines et elle a remporté deux Abeilles d'Or dans les catégories Ressources humaines et Marketing.

## L'engagement social et communautaire

Soucieux de perfectionnement professionnel, il s'est inscrit à de multiples stages et sessions de formation, tant à la FMO qu'à l'extérieur, en administration, en comptabilité, en contrôle de gestion, en gestion de personnel et même en droit. Durant plus de trois ans, il a été étudiant à temps partiel à l'Université d'Ottawa. Activement intégré et engagé dans son milieu, il fut administrateur à l'Office municipal d'Habitation de Hull, membre, puis administrateur du Club Kiwanis de Hull, Président du conseil d'administration de la Coopérative d'alimentation de Hull, Président de la campagne de l'Unicef (1984), membre fondateur et administrateur de la Fondation de l'entrepreneurship de l'Outaouais, membre fondateur du Conseil des coopératives de l'Outaouais, membre de la Société de développement économique, etc. Gilles Bouliane se fait un honneur d'avouer que son attachement à la coopération lui a été communiqué par ceux qui ont influencé sa carrière et auprès de qui il a puisé des exemples stimulants et de précieux conseils : Jules Desbiens, Gaudiose Hamelin, Guy Bernier, Alfred Rouleau, pour ne nommer que ceux-là.

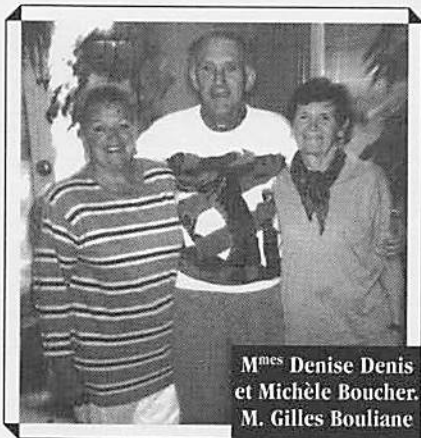
Un tel engagement répondait sans doute à un besoin de se dépenser, de se dépasser et de se dévouer pour la communauté hulloise à laquelle Gilles Bouliane est profondément attaché; mais il était aussi lié à un souci constant d'assurer une présence active de sa caisse dans le milieu. Le Service des communications de la Caisse Saint-Joseph a fait l'objet de ses préoccupations prioritaires. Le Salon du livre de l'Outaouais, des expositions d'œuvres d'art dans les locaux de la caisse, l'organisation de collectes de sang et du téléthon de la paralysie cérébrale ne

## ENTREVUE

... suite

sont que quelques unes des réalisations les plus spectaculaires de la Caisse Saint-Joseph par son Service des communications. Cet engagement a été publiquement reconnu par la Chambre de Commerce du Québec qui lui a attribué, à deux reprises, le prestigieux prix des Mercuriades de l'engagement communautaire.

Gilles Bouliane a été choisi parmi les cent personnalités que le Mouvement Desjardins a voulu honorer pour marquer le centenaire de la fondation des caisses populaires. Celles et ceux qui le connaissent se réjouissent de cette



M<sup>mes</sup> Denise Denis  
et Michèle Boucher.  
M. Gilles Bouliane

nomination et avouent volontiers qu'il a fortement contribué au rayonnement et à l'essor de la coopération en général, des caisses populaires, en particulier, dans la région de l'Outaouais.

Cet engagement ne se dément pas, puisqu'il a récemment accepté de reprendre du service à la caisse, à titre d'administrateur.

L'Abeille d'Or que la Caisse Saint-Joseph a jadis mérité dans la catégorie des Ressources humaines s'est avérée, au fil

des années, d'une profonde signification. À titre d'exemple, le sentiment d'appartenance qui s'est développé parmi le personnel à l'endroit de la caisse laisse aujourd'hui des marques visibles. La photographie ci-jointe en témoigne. Elle a été prise au cours d'une réception offerte à la Caisse en l'honneur de ses retraités. M<sup>me</sup> Denise Denis, à la droite de Gilles Bouliane, son ancien directeur général, prenait sa retraite en 1996, après 31 ans de service à la Caisse. Entrée sur le marché du travail comme commis à la Banque du Canada, elle avait été remerciée de ses services à son mariage, car la Banque n'employait alors que des femmes célibataires. Engagée comme caissière à la Caisse Saint-Joseph elle a gravi les échelons pour devenir la première femme, à la

Caisse Saint-Joseph, à être promue conseillère aux services aux membres. Elle fut ensuite successivement directrice des succursales du Lac des Fées et du Parc de la Montagne. À la fermeture de ce dernier comptoir, elle reprit ses fonctions de conseillère jusqu'à sa retraite. En 1985, la revue *L'Entre gens* (vol. 8, N° 4) a publié un excellent reportage sur le travail de M<sup>me</sup> Denis à la Caisse Saint-Joseph. Elle était alors la plus ancienne employée de la Caisse. M<sup>me</sup> Michèle Boucher, à la gauche de son ancien directeur général, revendique l'honneur d'être la première femme retraitée de la Caisse populaire Saint-Joseph de Hull. Engagée en 1971 comme commis au comptoir, elle a gravi les échelons et, au moment de tirer sa révérence, en 1991, elle occupait le poste de conseillère au service conseil. Toutes deux aiment à rappeler les agréables souvenirs qu'elles conservent des années qu'elles ont consacrées à leur Caisse. ■

## ÉCHOS DU SALON DES BÂTISSEURS ... suite

Au-delà des sentiments, les retraités ont à se préoccuper de leur situation financière. Comme les employés dits «actifs», ils ne vivent pas de l'air du temps et tous n'ont pas eu l'opportunité de négocier des plans de retraite qui leur permettent d'envisager l'avenir avec sérénité, pour eux et les leurs. Depuis sa création, notre Association a plus d'une fois démontré que l'union fait la force, comme disait en son temps Alphonse Desjardins. Celles et ceux qui lisent régulièrement ce bulletin se souviennent des prises de position, des démarches et de certaines revendications de nos dirigeants qui ont contribué puissamment à la défense des droits des retraités. Cette union est plus que jamais nécessaire, au moment où se met en marche une restructuration qui, est-il nécessaire de le répéter, a déjà transformé et transformera encore plus radicalement ce Mouvement que peu d'entre nous reconnaîtront. Donc, renouvez au plus tôt vos inscriptions.

### Un événement historique : la dernière assemblée générale de la FMO

Les employés retraités de la FMO ont récemment été invités à participer à la dernière assemblée générale de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, qui se tiendra le 21 avril prochain au Palais des Congrès de Montréal, à proximité du Complexe Desjardins. Nous encourageons tous les membres de notre Association à se rendre disponibles pour assister à la disparition, après 76 ans d'existence, de la fédération dont ils ont fait partie et qui s'intégrera dans

la nouvelle structure du Mouvement sous le titre de « Région de l'Ouest ». Un événement historique à ne pas manquer. Il est à noter que l'on doit retourner le formulaire d'invitation pour le repas qui suivra avant le 23 mars prochain.

Celles et ceux de nos membres qui ne sont pas encore familiarisés avec la nouvelle structure du Mouvement et qui seraient intéressés à savoir comment s'y retrouver, sont invités à consulter le dernier numéro du bulletin *Transition*, dont l'édition spéciale de février 2001 a récemment été expédiée aux retraités comme aux employés du Mouvement. L'organigramme que l'on y trouve permet de se faire une bonne idée de ce que sera le Mouvement après le 1<sup>er</sup> juillet prochain, sous le nom de Fédération des caisses Desjardins du Québec. ■

## DÉCÈS

**CARDIN, Lucien.** Retraité de la Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste-de-LaSalle, décédé le 18 janvier 2001, à l'âge de 85 ans et 7 mois.

**LEROUX, Robert.** Retraité de la Caisse populaire Sainte-Clothilde, décédé le 22 novembre 2000, à l'âge de 68 ans et 10 mois.

**PICARD, André.** Retraité de la Caisse populaire Saint-Conrad (Anjou), décédé le 20 octobre 2000, à l'âge de 59 ans et 7 mois.

**RABEAY, Yvon.** Retraité de la Caisse populaire des Employés municipaux de Montréal, décédé à l'âge de 86 ans.

**SANDERS, Daniel.** Retraité de la Caisse populaire Saint-Laurent, décédé le 6 septembre 2000, à l'âge de 63 ans et 5 mois.

**SÉNÉCAL, Laurent.** Retraité de la Caisse populaire Verdun, décédé le 3 octobre 2000, à l'âge de 88 ans et 10 mois.

Nos plus sincères condoléances à leurs familles.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

**DESCHAMPS, Léonard.** Directeur général, retraité de la Caisse populaire Henri-Bourrassa.

**DIOTTE, Lise.** Directrice, service conseil, retraitée de la Caisse populaire Ferme-Neuve.

**GLADU, Pierrette.** Agent administratif, retraitée de la Caisse populaire Charlemagne.

**HURTUBISE, Gilles.** Directeur général, retraité de la FMO.

**L'AFRICAIN, Henri.** Directeur général, retraité de la Caisse populaire Saint-Paul-de-la-Croix.

**LAPOINTE HURTUBISE, Gisèle.** Conseillère, service aux membres, retraitée de la Caisse populaire du Quartier latin.

**LANCE, Roger.** Directeur général, retraité de la Caisse populaire de Guigues.

**MALLEITE, Monique Lacoste.** Directrice générale, retraitée de la Caisse populaire Notre-Dame-des-Bois.

*Entre Nous* est publié trois fois par année au Salon des Bâisseurs, siège social de l'Association des retraités de la FMO et de ses caisses affiliées, 2, Complexe Desjardins, Tour de l'Est, C.P. 214, Succ. Desjardins, Montréal, Qc, H5B 1B3. Tél. : (514) 281-8755. Responsable de la publication : Léo Beaudoin. Mise en pages et impression : Claudette Chaput. Dépôt légal à la Bibliothèque nationale sous le numéro 9251064. L'Association est membre du Regroupement des associations des retraités du Mouvement Desjardins.